



OFFRE D'EMPLOI

CHEF D'ÉQUIPE VOIRIE

La Municipalité de Kiamika est située dans les Hautes-Laurentides et compte une population de plus 800 habitants permanents à laquelle s'ajoutent plus de 1 500 résidents saisonniers. Elle est reconnue pour son potentiel agricole, forestier et touristique sur un territoire de 363 km². Notre mission est d'offrir les meilleurs services qui soient à la population en harmonie avec son environnement afin d'assurer le bien-être de la collectivité, dans le respect de l'authenticité du milieu.

DESCRIPTION DE L'EMPLOI

Relevant de la direction générale, le titulaire de ce poste aura comme principales fonctions:

- Gérer et planifier la réalisation des tâches avec l'équipe de travailleurs en place;
- S'assurer du rendement des travailleurs en place;
- Veiller à la bonne réalisation des travaux;
- Opérer les divers équipements des travaux publics (ex.: camion 10 roues, rétrocaveuse, rouleau compresseur, paveur, etc.) pour divers travaux de voirie;
- Accomplir toutes les tâches hivernales relatives à la voirie notamment le déneigement, sablage, dégel des ponceaux et conduites, etc.
- Participer aux tâches diverses reliées aux travaux publics notamment l'asphaltage, l'entretien des fossés, des rues, des accotements, des sentiers, de la signalisation, etc.

PROFIL RECHERCHÉ

- Être reconnu pour sa capacité à diriger une équipe de travail sur le terrain;
- Avoir les habiletés pour exécuter divers travaux manuels ainsi qu'opérer divers types d'équipements et machineries;
- Être débrouillard et avoir un bon jugement;
- Avoir un bon esprit d'équipe et être courtois avec les citoyens;
- Être disponible pour du temps supplémentaire en cas de bris d'aqueduc, d'égout, routes, etc.;
- ATOUT MAJEUR : connaissance en entretien mécanique.

FORMATIONS ET EXPÉRIENCES

- Posséder un permis de conduire valide classe 3 (classe 1 atout);
- Posséder un minimum de 3 années d'expérience dans un poste de chauffeur-opérateur;
- Atout : détenir une attestation en santé-sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP).

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

- Heures de travail :
 - Saison estivale : poste permanent saisonnier, 40 heures/semaine;
 - Saison hivernale : poste permanent saisonnier, 40 heures/semaine réparties sur quart de travail en rotation sur horaire de 6 jours. Doit être disponible en tout temps lors de son quart de travail;
- Date d'entrée en fonction prévue : rapidement, selon les disponibilités du candidat;
- Salaire et conditions selon la convention collective de la Municipalité.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae avant le 6 mai à 11h, par courriel à dg@kiamika.ca ou à l'adresse suivante :

Municipalité de Kiamika
3, chemin Valiquette
Kiamika (Québec) J0W 1G0

Seuls les candidats retenus recevront un accusé de réception.
Dans ce texte, la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes.